Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par Vanessa Arnal-Laugier le 9 août 2022

L'ONF lance un appel aux dons pour reconstituer le massif de la Montagnette



En juillet dernier, 1525 hectares du massif de la Montagnette dans les Bouches-du-Rhône, dont 889 hectares de forêt publique, ont été ravagés par les flammes. Aujourd'hui, l'Office national des forêts (ONF) lance un appel aux dons afin de reconstituer la forêt.

Le 14 juillet dernier a été marqué par le départ d'un terrible incendie qui a ravagé plus de 1500 hectares du massif de la Montagnette, ce qui représente plus d'un tiers de sa surface totale. Pendant plusieurs jours, ce sont plus de 1000 de pompiers qui se sont mobilisés pour empêcher les flammes de progresser.

Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par Vanessa Arnal-Laugier le 9 août 2022

Si certains proposent des solutions et demandent plus de moyens pour mieux lutter contre les incendies de forêt, comme c'est le cas de Jean Mangion, président du Parc naturel régional des Alpilles, ou du sénateur Jean-Baptiste Blanc, l'ONF, de son côté, lance un appel aux dons afin de reconstituer la forêt de la Montagnette. Ce projet, mené par l'ONF Midi-Méditerranée en collaboration avec les propriétaires forestiers et les collectivités, va voir le jour très prochainement et devrait se poursuivre sur les années à venir.

Une biodiversité ébranlée

Le massif de la Montagnette est l'un des plus fréquentés par les habitants du Nord des Bouches-du-Rhône et de l'agglomération d'Avignon. Et pour cause, la partie de la forêt incendiée recelait une grande biodiversité avec une flore riche et variée et surtout des espèces d'intérêt patrimonial telles que le dipcadi tardif, le corisperme de France, le crépide de Suffren, ou encore l'hippocrepis ciliata. Certaines de ces espèces sont même protégées.

Bien évidemment, qui dit flore dit faune. Si la première a été ravagée par les flammes lors de l'incendie, la seconde n'a pas été épargnée puisque certains insectes, souvent invisibles, mais pourtant essentiels à l'épanouissement de la biodiversité, trouvent refuge dans les espèces végétales. Des espèces animales protégées se cachent également dans le massif comme le guêpier d'Europe, un oiseau qui appartient à la famille des Méropidés, et la chouette chevêche.

Trois étapes de reconstitution

Afin de reconstituer la partie du massif partie en fumée, l'ONF souhaite procéder à trois étapes :

-Tout d'abord, des études post-incendies devraient débuter d'ici quelques semaines, voire quelques jours. Ces études permettront de préciser les causes de l'incendie, de diagnostiquer l'état des écosystèmes, d'inventorier et de cartographier avec précision les milieux touchés, et de programmer tous les travaux nécessaires à la réhabilitation post-incendie.

-La seconde étape concerne les travaux d'urgence et de prévention de l'érosion. Les arbres qui ont été brûlés durant l'incendie seront exploités si c'est possible. Au cours d'un incendie, ce sont surtout les parties fines des arbres qui sont brûlées, les troncs ne se consument pas toujours, il est donc toujours possible de les exploiter pour en faire de l'énergie ou bien du bois de chauffage selon l'espèce.

-Enfin viendront les travaux de restauration du massif, qui comprennent eux-mêmes plusieurs étapes telles que l'accompagnement de la régénération naturelle, le recépage, les semis, la plantation, les actions de génie écologique, l'adaptation des infrastructures, les équipements d'accueil du public etc.

Pour faire un don au Fonds de dotation ONF 'Agir pour la Forêt' afin de participer à la reconstitution du massif de la Montagnette, cliquez ici.